



III.6. LES SUPERFICIES DES ZONES ET LE PLAN DE ZONAGE DU PLU :

III.6.A. LES SUPERFICIES DU POS

Tableau récapitulatif de la superficie des zones du POS

Zones du POS		Vocation des zones	Superficies (en hectare)
ZONES U (Zones urbaines)			
UA	Tissu urbain édifié en ordre continu - Centre historique - Habitat, services et activités commerciales, équipements publics		9,67
UB	Zone d'habitat résidentiel relativement aérée - Habitat, commerces, équipements publics		72,15
Dont UBa	Secteur où les campings sont admis		0,97
Dont UBB	Secteur plus dense et bénéficiant de règles d'implantations particulières		0,39
UE	Zone d'activités spécialisées, industrielles, artisanales, commerciales, équipements publics		6,09
TOTAL ZONES U			87,91
ZONES NA (Zones à urbaniser)			
1NA	Zone d'urbanisation à court terme		52,50
Dont 1NAa	Secteur partiellement bâti, minimum de superficie de terrain de 2500m ² avec un logement par parcelle, l'assainissement individuel y est autorisé		8,45
Dont 1NAb	Urbanisation sous forme groupée, surface de terrain de 5000 m ² minimum et surface de plancher minimum de 1500 m ²		3,79
Dont 1NAC	Urbanisation sous forme groupée, surface de terrain de 10000 m ² minimum et surface de plancher minimum de 3000 m ² , les équipements publics y sont admis		20,60
Dont 1NAe	Activités artisanales ou industrielles		3,17
Dont 1NAf	Zone d'activités économiques qui ne devra pas prétendre à permettre un éventuel développement urbain au nord de la RD 618		2,73
Dont 1NAff	Partie de la zone 1NAf soumise au risque d'inondation d'aléa faible		2,69
Dont 1NAg	Equipements publics		1,70
2NA	Zone d'urbanisation à moyen/long terme - bloquée		13,66
Dont 2NAe	Secteur à vocation artisanale et plus spécifiquement à devenir la "vitrine commerciale" de la commune		2,39
3NA	Zone à vocation touristique et de loisirs (campings, PRL, villages de vacances...) - bloquée		7,96
4NA	Zone d'urbanisation à court terme – Habitat, équipement public		5,77
TOTAL ZONES NA			79,89



Zones du POS	Vocation des zones	Superficies (en hectare)
ZONES NC (Zones agricoles)		
NC	Zone agricole	693,47
NCa	Périmètre de protection de la station d'épuration	6,31
NCb	Terrains de sports	1,99
NCc	Déchetterie	3,83
NCd	Activité spécialisée de gravière	0,90
TOTAL ZONES NC		693,47
ZONES ND (Zones naturelles)		
ND	Zone naturelle	128,73
TOTAL ZONES ND		128,73
TOTAL GENERAL		990,00

Source : Données calculées informatiquement (logiciel SIG) sur la base de la modification n°6 du POS de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines

NB : A noter que les surfaces calculées à partir d'un logiciel SIG peuvent différer de la réalité cadastrale.



III.6.B. LES SUPERFICIES DU PLU

Tableau récapitulatif de la superficie des zones du PLU

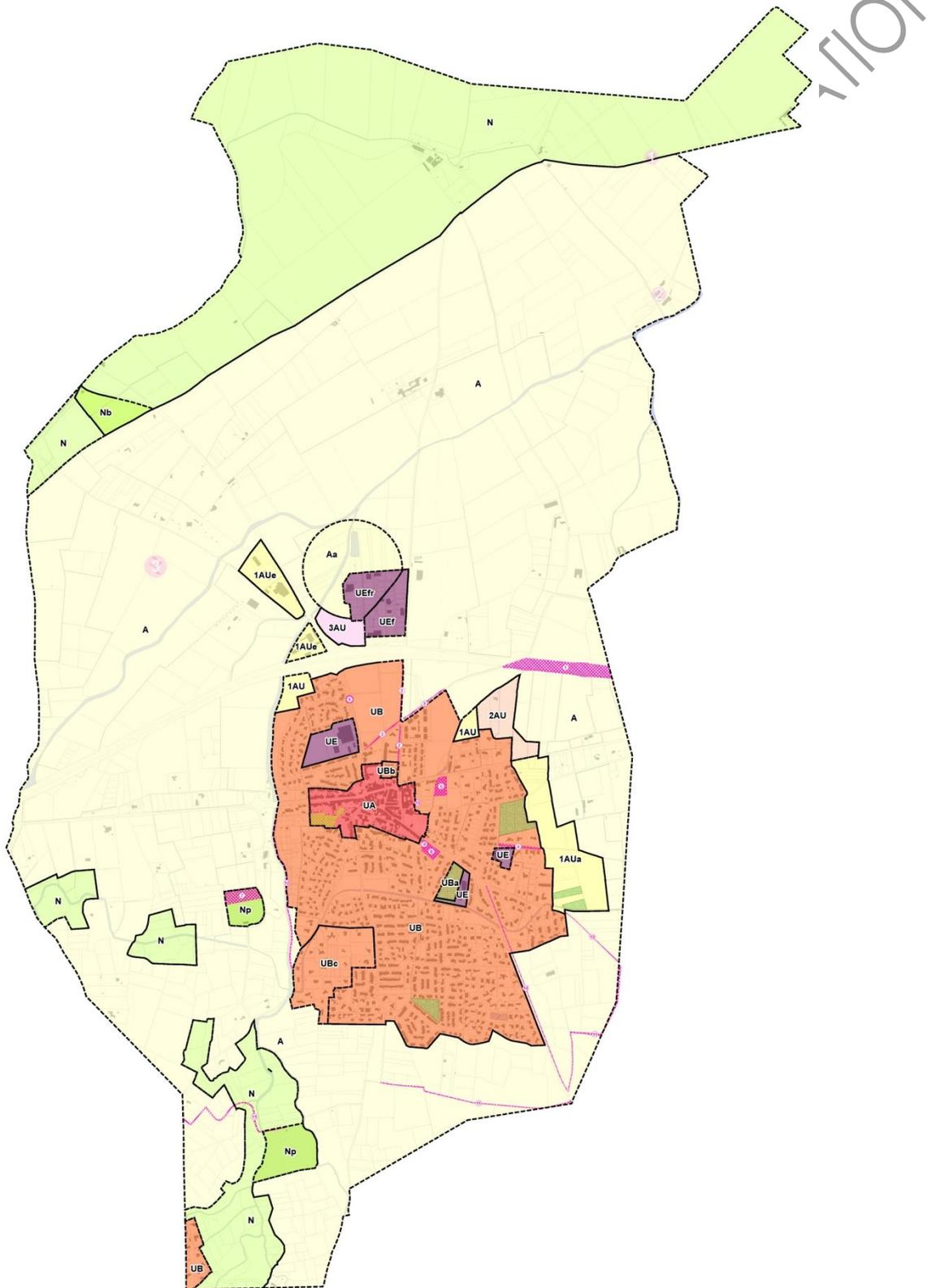
Zones du PLU		Vocation des zones	Superficies (en hectare)
ZONES U (Zones urbaines)			
UA	Centre historique - Habitat, équipements publics, commerces et services de proximité		9,19
UB	Tissu urbanisé - Habitat, équipements publics, commerces et services de proximité		123,68
UBa	Secteur spécifique où les campings sont admis		0,93
UBb	Secteur dense, présentant une hauteur des constructions différente du reste de la zone UB		0,43
UBc	Secteur en assainissement individuel, présentant des dispositions réglementaires différentes du reste de la zone UB		8,00
UE	Zone d'activités économiques et commerciales		9,78
UEf	Zone d'activités économiques		2,99
UEfr	Zone d'activités économiques soumise au risque inondation aléa faible		2,89
TOTAL ZONES U			142,65
ZONES AU (Zones à urbaniser)			
1AU	Zone ouverte à l'urbanisation – respect des Orientations d'Aménagement et de Programmation		16,82
1AUa	Vocation essentielle d'habitat, urbanisation soumise à une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble et respectant les Orientations d'Aménagement et de Programmation		10,04
1AUe	Vocation essentielle d'activités économiques, en partie urbanisée		4,49
2AU	Zone bloquée à l'urbanisation – Vocation essentielle d'habitat Orientation d'Aménagement et de Programmation		3,67
3AU	Zone bloquée à l'urbanisation – Vocation essentielle d'activités spécialisés		1,93
TOTAL ZONES AU			22,42
ZONES A (Zones agricoles)			
A	Zone agricole		627,58
Aa	Périmètre de protection de la station d'épuration		9,16
TOTAL ZONES A			627,58
ZONES N (Zones naturelles)			
N	Zone naturelle		197,35
Nb	Activité spécialisée de gravière		2,84
Np	Secteur où les équipements publics sont autorisés		6,10
TOTAL ZONES N			197,35
TOTAL GENERAL			990,00

Source : Données informatiques (logiciel SIG) – INFO CONCEPT



NB : A noter que les surfaces calculées à partir d'un logiciel SIG peuvent différer de la réalité cadastrale.

III.6.C. LE PLAN DE ZONAGE DU PLU



Source : Données informatiques (logiciel SIG) – INFO CONCEPT